

Conseil Municipal du Jeudi 16 janvier 2025 à 20h00

Délibération N° 2025/017

Date de la convocation : 09 janvier 2025

Conseillers en exercice : 24

Conseillers présents : 17

Représentés : 5

Présents : Sylvie LAROCHE, Claude HAMEL, Michel BOUTEILLER, Béatrice NUGEYRE, Laurent MARCHESSI, Marie-Pierre PADULAZZI, Eric MAUR, Pierre PELTIER, Odile BREANT, Brigitte MOREL, Isabelle GUGUMUS, Philippe RIVES, Pierre-Alain HIRSCH, Hakim GIBERT, Hélène CHARVET, Caroline GARRIGUES, Gwenaël MAGNANT.

Absents excusés : Sophie PAIN procuration à Brigitte MOREL, Alexis LEON, Olivier ARTHUR procuration à Laurent MARCHESSI, François NICOLAS procuration à Sylvie LAROCHE, Kenan KOC procuration à Eric MAUR, Caroline CLAVÉ procuration à Béatrice NUGEYRE, Marie DOINEL.

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : Pierre-Alain HIRSCH

OBJET : AUTORISATION LANCEMENT MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE – REHABILITATION DE LA MAIRIE ET DEMANDE DE SUBVENTIONS

Considérant que les locaux de la mairie et de l'annexe de la mairie sont exigus, qu'ils ne sont plus adaptés à l'accueil des services administratifs et qu'ils ne disposent pas de salles de réunions accessibles aux personnes à mobilité réduite,

Considérant la nécessité de moderniser les locaux accueillant le public et de se mettre en conformité dans le cadre de l'évaluation pour la sécurité et la santé des travailleurs,

Considérant la nécessité de s'adapter à l'évolution de la commune,

Vu – la commission finances du 17 décembre 2024,

Madame la Maire explique qu'il est nécessaire de lancer un marché à procédure adaptée afin de pouvoir réaliser cette réhabilitation,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide par 21 voix POUR et 1 abstention,

- d'approuver le lancement d'un marché à procédure adaptée pour la maîtrise d'œuvre,
- d'autoriser Madame la Maire à demander les subventions correspondantes auprès de l'Etat, du Département et de la Métropole Rouen Normandie,
- d'inscrire cette dépense au Budget Primitif 2025.

Pour copie conforme,

Le secrétaire de séance,

Conseiller municipal

Pierre-Alain HIRSCH

Transmis en Préfecture :

Affichage :



10 mars 2025

10 mars 2025



La Maire,

Sylvie LAROCHE